

CONSEIL MUNICIPAL

14/10/2022

Présents : JF GALLIEN, P.ROUSSET, J.BERARD, F.VIALLET, N.BERARD, D.DIOUDONNAT , F.AUDIBERT, L.MONIER

Pouvoirs : N. NICOUX

Absent : P. COMTE

Total : 9 votes

Secrétaire de séance : N.BERARD

1. Désignation correspondant incendie et secours : Didier DIOUDONNAT	Pour : 9
2. Demande participations voyages collège Allègre : Yanis Pastre Forfait voté précédemment 8€/j pour 5 jours maximum *voyage 1 : Rome et Naples *voyage 2 : St Enimie	Pour : 9
3. Vote montant du prix d'achat terrain Hervé PASTRE : 1224 m ² - 100 premiers m ² à 3,05 €/ m ² - 1124 m ² à 1,52 €/ m ² L'accès aux parcelles est conservé grâce à un chemin.	Pour : 8 Abstention : 1
4. Classement sonore des infrastructures routières sur la RN 102 Catégorie 2 dans la traversée de FIX (journée : 79 DB nuit : 74 db)	Pour : 9
5. Participation charges des Ecoles LOUDES rentrée 2021-2022 Ewen et Noam Rivollier-Nicoux Forfait communal : 500 € x2	Pour : 8 Abstention : 1
6. Prise en charge factures ramassage scolaire rentrée 2022-2023 Zuppino Lya 99€ primaire Aldebert Léana 180 € collège Allègre Yanis Pastre 180 € collège Allègre	Pour : 9
7. Désignation d'un référent communal AMBROISIE : Florian Viallet	Pour : 9
8. Montant achat terrain Anselme 40 m ² devant leur porte à 3,05 €/ m ² = 122€	Pour : 9
9. Point sur les travaux à réaliser avec SEMEV Le conseil municipal décide de réaliser les travaux suivants : - programmation extinction de l'éclairage public de 23h à 6 h du matin sur toute la commune - changement des ampoules LED dans les villages de La Bastide, Veyrac - éclairage du passage piétons dans la zone des commerces par faisceaux bleus - installation d'une prise sur le parking des commerces SUBVENTION DU SYNDICAT ELECTRIQUE 45%	
10. Rapport CLECT Commission Locale Charges Transférées par l'Agglo pour les crèches de Lavoûte/Loire, St Vincent, Rosières, Vorey	Pour : 9
11. Dossier demande de subvention CAP 43 (aide du département 26 000€ pour 2 ans) Le conseil municipal décidera lors d'un prochain conseil quel projet sera présenté : - aire de jeux ? - étude réhabilitation de la cure ? - parking autour de la mairie ?	
12. Repas des aînés ou colis : le conseil décide de conserver le repas au printemps comme cette année. Cadeaux de Noël des enfants : OK	
13. Recettes pour la commune : - Fonds de Péréquation : 2993€ - Allocations aux communes rurales e la part de la Préfecture : 1197€	

-Location Antenne par Orange : 3779€	
14. TRI SELECTIF : depuis le 1/10/2022 tous les emballages peuvent être déposés au point TRI, il n'est pas utile de laver les emballages. Concrètement pour pouvez désormais trier les barquettes alimentaires, les pots de yaourts, les films d'emballage, les sacs en plastique, les tubes en plastique...	
15. EAU + ASSAINISSEMENT : une étude est en cours sur les communes et se terminera l'été 2023	
16. La mise en place de panneaux photovoltaïques sur la commune aboutira d'ici 4 ou 5 ans	
17. La « friche Gallien » : L'Agglo du Puy a pris contact avec les propriétaires pour acheter le terrain.	
18. Le « Repas de Village » du mois d'août a rassemblé 116 personnes.	